

LE BAROMÈTRE DES ENTREPRISES

Le baromètre publié chaque trimestre par le greffe du tribunal de commerce de Paris propose une synthèse des chiffres clés relatifs à la vie des entreprises de la capitale.

Il traite de l'évolution du nombre d'entreprises en activité, des créations, des difficultés et des défaillances des entreprises, indicateurs révélateurs du dynamisme économique de Paris.

Le baromètre s'appuie sur les données économiques, juridiques et judiciaires recueillies par le greffe dans le cadre de sa mission de service public auprès des entreprises. Celles-ci sont déclarées par les entrepreneurs immatriculés au registre du commerce et des sociétés ou extraites des dossiers du tribunal de commerce

[Baromètre du 1er semestre 2020](#)

[Baromètre des 3 1ers trimestres 2020](#)

[Baromètre annuel 2020](#)

[Baromètre du 1er trimestre 2019](#)

[Baromètre du 1er Semestre 2019](#)

[Baromètre des 3 1ers trimestres 2019](#)

[Baromètre annuel 2019](#)

[Baromètre du 1er trimestre 2018](#)

[Baromètre du 1er Semestre 2018](#)

[Baromètre des 3 1ers trimestres 2018](#)

[Baromètre annuel 2018](#)